

Sommaire

- Rassemblement du 24 octobre 2013
- Mémoires sur l'assurance autonomie
- Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying
- Projet de loi 27 sur l'économie sociale
- Manifestation contre les hausses d'HQ
- Réactions sur la charte des valeurs
- Séance d'information sur la parentalité et la médiation familiale : Attention
- Trop d'enfants vivent de la violence au Qc
- Projet de loi C-54
- Actes médicaux délégués aux pharmaciens: dés-assurance !
- Afin de favoriser l'équité en emploi, le gouvernement du Canada doit rétablir le seuil de contrat du Programme des contrats fédéraux!
- SPLI - Maintien d'une diversité de réponses
- Nouveau document sur les solutions fiscales
- Rapport sur les violations de droits humains
- Campagne «Parce qu'il est urgent d'agir»
- Campagne « NON aux PPP SOCIAUX »
- L'entraide en santé mentale c'est rendre possible...
- Capsule sur le droit de manifester
- Élections municipales 2013 - Je crois!
- La Menssuelle
- Documentaire «Partenaire Invisible»
- Lancement officiel des États généraux de la CTROC
- Vers le Forum des États généraux de l'action et l'analyse féministes
- Colloques - Formations - Journées - Semaines (SN-ACA, Journée nationale des centres de femmes, Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral)

Rassemblement festif Je soutiens le communautaire

Le 24 octobre, la Table et la CTROC invitent tous les secteurs de l'action communautaire autonome à participer à un rassemblement et à s'unir pour être mieux reconnus et financés ! Le rassemblement aura lieu dans la ville de Québec; il débutera à 11h30 à la Place George-V (rue Grande-Allée Est, face au manège militaire). S'en suivra une courte marche (environ 30 minutes) qui se terminera face à l'Assemblée Nationale. Actuellement, des transports s'organisent dans les régions.

Au cours des derniers mois, le comité d'organisation, formé de membres de la Table et de la CTROC, s'est rencontré à plusieurs reprises pour assurer le succès de l'évènement. Il est en charge de la logistique du rassemblement. Il a aussi travaillé sur l'action des bandelettes (voir l'article à la page 2) et sur le matériel de mobilisation. Pour télécharger le matériel de mobilisation (affiche et tract), rendez-vous à la section Actions du site internet de la campagne. Un évènement Facebook a aussi été créé !

Ce rassemblement est fort important, d'autant plus qu'il fait suite à une série de rencontres avec le MSSS pour présenter les revendications de la campagne

[Pour en savoir plus](#)



La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 39 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercedes Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

« L'autonomie pour tous. Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie » Le mouvement communautaire se mobilise

La Table et plusieurs de ses membres et alliés présenteront des mémoires dans le cadre d'une consultation, devant débuter à mi-octobre, sur le document proposé par le ministre de la Santé et des services sociaux. Les préoccupations du milieu communautaire et du milieu syndical sont importantes et couvrent plusieurs angles : l'importance d'agir pour la protection des personnes en perte d'autonomie, mais dans le respect de leurs droits et de leurs

choix; les conséquences de la privatisation de soins aux personnes sur les services publics, sur les organismes communautaires autonomes de même que sur les entreprises d'économie sociale; les conséquences sur les proches aidants, etc. Le mémoire de la Table et d'autres informations seront diffusés sur son site Internet.

Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme : des propositions qui portent atteinte à l'exercice de la citoyenneté

Le 19 septembre prochain, la Table présentera un mémoire devant la Commission des Institutions et fera part de ses préoccupations quant au rapport Propositions de modification à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme du Commissaire au lobbyisme du Québec.

La Table craint que le projet de loi suggéré par le Commissaire restreigne l'exercice des droits et mette en péril la capacité d'intervention des mouvements sociaux, compromettant même la survie des organismes concernés en les empêchant de jouer le rôle social demandé par leurs membres respectifs. Les conséquences seraient très graves pour des dizaines de milliers d'organismes et pour la population qui les soutient. Elle estime que cela occasionnerait des problèmes majeurs aux OBNL, aux organismes d'action communautaire autonome, et aux coalitions d'OBNL (surcharge administrative, exigences impossibles à remplir, etc.), en plus de plus qu'inonder le registre d'informations redondantes et déjà publiques, ce qui réduirait l'efficacité même du registre. Dans son mémoire, la Table rappelle d'ailleurs, que le besoin de telles modifications n'est pas démontré et qu'elles n'ont pas été appuyées lors de la consultation menée en 2008 par la Commission des finances publiques.

Il est nécessaire d'exclure les OBNL, dont les organismes d'action communautaire autonome, et les coalitions d'OBNL de l'application de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. Cela doit être formellement inscrit dans la Loi et toute ambiguïté doit être levée quant à l'application de la Loi et à la définition du lobbyisme. Viser à influencer des décisions gouvernementales fait partie intégrante de la vie des organismes qui militent pour

une société plus juste. Cela ne fait pas d'eux des lobbyistes au sens de la Loi. Les finalités qu'ils poursuivent, au bénéfice des communautés et non pour des intérêts individuels, et ce, sans avoir d'objectif lucratif, doit guider toute analyse de la situation du lobbyisme au Québec.

La Table s'inquiète aussi des effets qu'auraient les propositions du Commissaire en regard de la perception du public. Les conséquences sociales seraient dévastatrices si la population venait à juger toute organisation de mobilisation, de sensibilisation et d'action du public comme étant une entreprise de lobbyisme, plutôt que comme un moyen légitime d'expression populaire.

Elle estime qu'il est important de trouver une solution durable pour que des dommages irréparables ne soient causés au mouvement de l'action communautaire autonome, aux OBNL et aux coalitions d'OBNL, de même qu'à la population qui met ces organismes sur pieds et qui en bénéficie.

Les préoccupations de la Table sont largement partagées puisque la Commission des institutions a reçu plus d'une cinquantaine de lettres d'appuis aux recommandations de la Table, dont celle de la Ligue des droits et libertés du Québec et de la Coalition Solidarité Santé. Plusieurs mémoires déposés vont également dans le même sens que l'analyse de la Table, dont celui du RQ-ACA et du RQASF.

Pour en savoir davantage sur la position et les recommandations de la Table, nous vous invitons à consulter la [position de la Table](#)

Projet de loi 27 sur l'économie sociale

la version finale contient nos propositions

En mai dernier, s'est tenue une consultation sur un projet de loi encadrant différents aspects des liens entre le gouvernement et les entreprises d'économie sociale. La Table a appuyé les recommandations que la CTROC a présenté dans son mémoire intitulé «L'économie sociale, oui mais... ». Leurs interventions visaient surtout à clarifier le projet de loi pour qu'il n'y ait pas de confusion entre le champs d'activités des entreprises d'économie sociale et celui des organismes d'action communautaire autonome - notamment au niveau des programmes de financement.

La Commission de l'aménagement du territoire a retenu l'ensemble de nos propositions. C'est un gain à célébrer, car le projet de loi

initial aurait mis les organismes d'action communautaire autonome dans une position difficile dans d'autres dossiers, dont celui de l'assurance autonomie.

Ce dossier l'un des nombreux exemples de collaboration et de partage d'analyse entre la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires. Le travail concerté mènent à des résultats et cela aussi est à célébrer.

Manifestation contre les hausses de tarifs d'Hydro

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics intensifie sa campagne contre les hausses de tarifs d'électricité. En plus de tenir une grande manifestation, le 28 septembre, elle a lancé un document d'information étoffé sur les hausses de tarifs d'Hydro-Québec.

La Coalition a profité du premier anniversaire de l'élection du Parti Québécois pour dénoncer le choix de ce gouvernement de poursuivre la politique d'austérité budgétaire amorcée par le Parti Libéral. Dans le document intitulé « Hydro-Québec : détournement de mission. Le courant avant le profit ! », la Coalition retrace l'historique de la Société d'État, détaille l'insidieux détournement de sa mission première tel qu'opéré par nos gouvernements depuis 30 ans, et fait le point sur l'ensemble des hausses de tarifs à venir.

La Coalition invite la population à se joindre à la grande manifestation qui se tiendra à Montréal le samedi 28 septembre sous le thème « C'est toujours les mêmes qui paient ». Le rassemblement aura lieu à 13h00, au Square Phillips. Des transports sont organisés à partir de différentes régions. La Coalition y revendiquera notamment le gel du tarif du bloc d'électricité patrimoniale.

Plusieurs documents ont été produits en lien avec cette campagne; nous vous invitons à visiter le [site Internet de la Coalition](#). Le [document « Hydro-Québec : détournement de mission »](#), document sur lequel la Table a travaillé, est disponible en ligne.

BUDGET D'AUSTÉRITÉ?
C'EST TOUJOURS LES MÊMES QUI PAIENT!

SECTEUR PUBLIC

SANTÉ

AIDE SOCIALE

ÉDUCATION

MANIF
28 SEPT. 13:00
Square Philipps
McGill

Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics

nonAuxHausses.org

La charte des valeurs québécoises... Quelques réactions d'organisations alliées

Fédération des femmes du Québec

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) réagit à l'annonce du ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, Bernard Drainville, sur la Charte des « valeurs québécoises ». La FFQ prend clairement position pour la laïcité de l'État et reconnaît que, bien qu'elle ne soit pas un outil suffisant pour assurer le droit des femmes à l'égalité, la laïcité permet de s'en rapprocher. À cet effet, inscrire la séparation des pouvoirs entre l'État et la religion et la neutralité de l'État dans la Charte des droits et libertés du Québec est une voie pertinente pour affirmer le caractère laïc de l'État québécois. Il serait toutefois encore plus efficace pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes de reconnaître le même statut légal aux droits sociaux, économiques et culturels (droit au logement, aux soins de santé, à un salaire décent, etc.) qu'aux droits civils et politiques (liberté d'expression, de conscience, de religion, etc.).

Toutefois, en interdisant le port de signes religieux visibles par les travailleuses et les travailleurs de l'État au nom des valeurs québécoises, le projet de Charte échoue à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et à affirmer les valeurs de la société québécoise.

D'ailleurs, le gouvernement n'a pas plus de plan pour faire de l'égalité un fait réel dans la vie de toutes les femmes. La FFQ se demande si le gouvernement est vraiment en position d'affirmer que l'égalité homme-femme est au cœur des valeurs québécoises, alors que cette préoccupation est absente de ses priorités générales.

Tout en étant en faveur de la neutralité de l'État, la FFQ exige cependant de ce dernier que cette neutralité s'applique aussi aux institutions étatiques. En ce sens, la FFQ questionne vivement la position en faveur du maintien du crucifix à l'Assemblée nationale, défendue par le Parti québécois. ++

Ligue des droits et libertés du Québec

La Ligue des droits et libertés (LDL) réagit avec une vive inquiétude. Alors que le ministre prétend s'attaquer aux inégalités et aux privilèges et consacrer le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, la LDL évalue que ses propositions risquent au contraire de porter atteinte au droit des femmes à l'égalité. L'interdiction du port de signes religieux ostentatoires exclut d'emblée une partie bien ciblée de la population pour qui travailler dans la fonction publique deviendra dorénavant un choix, un privilège. De plus, en stigmatisant plus particulièrement les femmes musulmanes, le projet de Charte aura pour effet d'accentuer la discrimination à leur endroit et de nuire à leur intégration et à leur participation à la vie citoyenne.

Pour la LDL, le droit à l'égalité passe plutôt par la pleine reconnaissance et la mise en œuvre des droits économiques et sociaux. La Ligue des droits et libertés s'inquiète aussi des impacts du projet sur la liberté de conscience sans laquelle un être humain ne peut prétendre à l'autonomie et à la liberté. Le droit à l'égalité inclut le droit d'adhérer aux croyances de son choix, et d'exprimer son choix, autant pour les femmes que pour les hommes. La LDL s'inquiète particulièrement de l'impact de ces propositions pour les femmes. Restreindre la capacité des femmes d'exprimer leurs convictions, quelles qu'elles soient, revient à juger les femmes incapables à décider pour elles-mêmes. La laïcité de l'État implique que celui-ci soit neutre face aux différentes croyances et ne favorise ni ne défavorise, directement ou indirectement, aucune croyance. La laïcité des institutions est essentielle pour garantir la liberté de conscience et de religion, et en ce sens, il aurait été souhaitable que le gouvernement propose de retirer le crucifix de l'Assemblée nationale, de mettre un terme aux subventions des écoles confessionnelles et d'interdire les prières dans les conseils municipaux, qui constituent en soit des atteintes avérées à la neutralité des institutions étatiques.

La LDL déplore par ailleurs que ce débat engagé sur la place publique sur la question des valeurs québécoises aura pour effet d'occulter d'autres problématiques qui ont une incidence sur la réalisation des droits humains de tous et toutes. ++

Séance d'information sur la parentalité et la médiation familiale : Attention

Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, deux regroupements membres de la Table, ont déposé un mémoire conjoint à la Commission des institutions chargée d'étudier le projet de loi 28 – Loi instituant le nouveau Code de procédure civile. Le Regroupement et la FAFMRQ interviennent pour demander au

législateur de tenir compte du fait que les séances de parentalité et la médiation familiale ne sont pas appropriées en présence de violence conjugale. Ils suggèrent donc des amendements qui feront en sorte que les victimes puissent plus facilement se prévaloir de l'exemption prévue par le projet de loi 28. ++

Trop d'enfants continuent de vivre de la violence au Québec

Le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ), un regroupement membre de la Table, tient à réagir à l'enquête La violence familiale dans la vie des enfants du Québec 2012 de l'Institut de la statistique du Québec, en rappelant que même si l'étude indique une évolution des pratiques parentales, beaucoup de travail de prévention est encore à faire.

En effet, la violence qualifiée de mineure est passée de 43% en 2004 à 35% en 2012. Toutefois, Odette Théberge, coordonnatrice au programme du ROEQ rappelle que « la violence identifiée comme mineure par les chercheurs peut avoir des

impacts sérieux sur un enfant. Cela dépend de la personnalité de l'enfant, de sa réaction face à la violence et du soutien offert par son entourage. Ce n'est pas juste le nombre de fois où l'enfant reçoit une tape dans l'année, c'est comment l'enfant le vit aussi qui aura un effet sur les conséquences. »

L'enquête La violence familiale dans la vie des enfants du Québec 2012, de l'Institut de la statistique du Québec, démontre toute l'importance de continuer le travail de prévention que fait le ROEQ et les organismes ESPACE. ++

Projet de loi C-54 : Un recul important des droits des personnes vivant un problème de santé mentale



L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), un regroupement

membre de la Table demande d'importants changements au projet de loi C-54 concernant la réforme du Code criminel, la question des troubles mentaux et des accusés jugés non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux.

Dans le mémoire qui sera présenté au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes, l'AGIDD-SMQ explique que ce projet de loi marque un recul important des droits des personnes vivant un problème de santé mentale et renforce la désinformation.

Selon l'organismes, les changements proposés nuisent aux principes de justice fondamentale et à l'esprit même de la Charte canadienne des droits et libertés. ++

Actes médicaux délégués aux pharmaciens: dés-assurance !

La Coalition solidarité santé considère que le Ministre de la Santé et des services sociaux, le Dr Réjean Hébert, fait fausse route en voulant rétribuer les pharmaciens via les régimes d'assurances médicaments pour les actes médicaux qui leur seront bientôt délégués.

Rappelons que ces actes, accomplis jusqu'à maintenant exclusivement par les médecins, font partie des services médicaux publics et sont donc assurés par la RAMQ. Dans un souci de désengorger les cabinets de médecins et d'améliorer l'accès aux services pour les patients, le gouvernement avait entrepris

des négociations avec les médecins et les pharmaciens pour permettre à ces derniers d'accomplir certains actes médicaux concernant la prescription de médicaments et les renouvellements d'ordonnances.

Or, voilà qu'avec la proposition de rétribution déposée par le ministre, ces mêmes actes, quand ils seront accomplis par un pharmacien, ne seront plus défrayés par la RAMQ mais relèveront plutôt des régimes d'assurance médicament. Cela signifie qu'ils deviendront au moins partiellement à la charge des patients via la franchise et la co-assurance de leurs régimes. ++

Afin de favoriser l'équité en emploi, le gouvernement du Canada doit rétablir le seuil de contrat du Programme des contrats fédéraux!

Plusieurs organisations dont un regroupement membre de la Table (la COPHAN), unissent leurs voix pour dénoncer les modifications apportées au Programme des contrats fédéraux (PCF) en matière d'équité en emploi qui vise l'embauche de groupes désignés que sont les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles. Les modifications appliquées entre le 3 mai et le 27 juin 2013 au Programme de contrats fédéraux sont une atteinte directe à l'égalité des chances de ces groupes traditionnellement discriminés.

Au nombre de ces modifications, nous comptons l'augmentation du seuil de contrat, de 200 000 \$ à un million de dollars. Ceci a pour effet de réduire considérablement le nombre d'entreprises assujetties au PCF, ainsi deux fois moins d'entreprises seront assujetties au PCF. ++

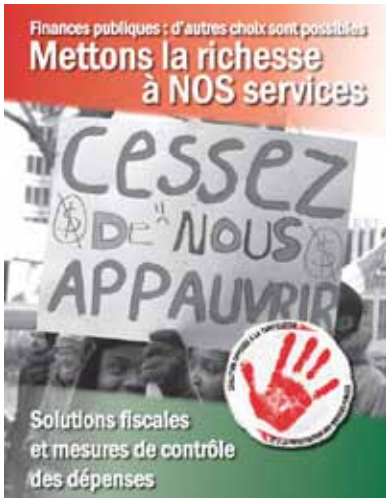
Maintien d'une diversité de réponses en itinérance Il y a urgence pour 50 000 personnes au Québec !

À 200 jours de la fin du programme actuel, le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ) lance une nouvelle phase de mobilisation pour obtenir le maintien du caractère généraliste et communautaire de la Stratégie de Partenariats de Lutte contre l'itinérance (SPLI). Ce programme fédéral vient en aide à plus de 50 000 personnes en situation ou à risque d'itinérance au Québec. Il y a en effet urgence, l'itinérance est en croissance dans plusieurs régions et pour éviter les ruptures de services au printemps 2014, les fonds doivent être rendus disponibles pour que les projets puissent se poursuivre et que de nouvelles réponses soient apportées. Cette mobilisation débutait le 8 septembre via une conférence de presse nationale avec la participation de Véronique Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse. Elle s'est poursuivie le 12 septembre avec des actions dans plusieurs régions du Québec.

Plusieurs vidéos ont été produits pour rappeler l'importance que la SPLI demeure généraliste et communautaire au Québec lors de son renouvellement en 2014 ! [Pour les visionner](#)



Un nouveau document sur les solutions fiscales !



En juin dernier, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a dévoilé un dossier qui remet à l'avant-scène 19 solutions fiscales alternatives à l'austérité budgétaire. Un éventail de mesures progressistes et de contrôle des dépenses qui permettrait à Québec de percevoir, chaque année, plus de 10

milliards de dollars. Dans un contexte de coupes importantes dans les services publics qui affectent le niveau de vie de la population, la Coalition rappelle que plutôt que de recourir à la tarification, le gouvernement pourrait se tourner vers des mesures favorisant l'équité et une plus grande redistribution de la richesse et assurer, par le fait même, des services publics accessibles et de qualité. À lire ! ++

Rapport sur les violations de droits humains

En juin dernier, la Ligue des droits et libertés lançait le rapport sur les droits humains. Ce rapport résulte d'une importante démarche menée auprès d'organisations communautaires et syndicales dont la Table et visant à dresser un portrait de la situation des droits humains au Québec et au Canada.



Plus de 30 organisations ont adhéré à la proposition visant à réaliser un état de la situation qui aborde les droits et libertés dans une perspective d'ensemble, parce qu'interdépendants les uns des autres. La démarche a également menés à inscrire le rapport sur les droits humains dans une perspective de mobilisation autour d'un projet de société fondé sur la réalisation de tous les droits humains, plutôt qu'autour de l'un ou l'autre des droits, choisi selon le secteur d'intervention que l'on pourrait privilégier. ++

Campagne et vidéo «Parce qu'il est urgent d'agir»



L'AQPS, une organisation membre de la Table, vient de lancer une vaste campagne de sensibilisation ainsi que la vidéo «Parce qu'il est urgent d'agir».

Cette campagne a pour but de sonner l'alarme puisque le Québec perd trois personnes par jour en raison du suicide. Elle a aussi pour objectif de recueillir des dons pour la cause.

La vidéo sera diffusée dans les médias, les réseaux sociaux et sur le microsite www.urgentdagir.com.

Campagne « NON aux PPP SOCIAUX »

Les 150 personnes qui ont participé au colloque Fondations et PPP sociaux en janvier 2013 ont réaffirmé l'importance de résister collectivement à la montée des PPP sociaux. Le partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) marque l'arrivée des fonds public-privé dans le domaine des politiques sociales.

Le comité, mis en place pour assurer le suivi du colloque, a formulé une série de revendications que nous sommes invités à endosser. L'objectif est de rassembler le plus grand nombre possible d'appui d'organismes locaux et de regroupements d'ici le 13 décembre 2013, dans l'objectif d'interpeller publiquement le gouvernement québécois et de lancer une campagne contre les PPP sociaux. ++

L'entraide en santé mentale c'est rendre possible...



L'entraide est une pratique au cœur du mouvement social alternatif en santé mentale qui invite à reconnaître les expériences de souffrance et les expériences positives comme des formes de savoir utiles aux autres.

Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, un regroupement membre de la Table, a produit un DVD qui vise à promouvoir l'entraide selon une approche alternative en santé mentale et à outiller les groupes qui souhaitent renforcer la dynamique d'entraide entre les personnes ayant un vécu en santé mentale. ++

Capsule sur le droit de manifester

Dans le cadre de son 50e anniversaire, la Ligue des droits et libertés réalise une série de capsules vidéos qui visent à faire connaître différentes luttes pour les droits menées depuis 1963. La première capsule porte sur le droit de manifester. ++



Élections municipales 2013 Je crois!



C'est la 3e capsule réalisée par le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec dans le cadre de la campagne « Je me lance en 2013 » qui invite les femmes à se présenter en grand nombre aux prochaines élections municipales d'ici le 4 octobre. ++

Produit une fois par mois par la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), un membre de la Table, en collaboration avec le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), ce bulletin vise à informer et à diffuser les outils produits ici et ailleurs par des organismes qui travaillent en santé sexuelle, reproductive et maternelle.

La Menssuelle



Produit une fois par mois par la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), un membre de la Table, en collaboration avec le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), ce bulletin vise à informer et à diffuser les outils produits ici et ailleurs par des organismes qui travaillent en santé sexuelle, reproductive et maternelle.

La FQPN en profite dans ce dernier numéro pour honorer la mémoire de Maria Barile, militante pour les droits des personnes en situation de handicap et cofondatrice de l'organisme Action des femmes handicapées de Montréal, décédée cet été. ++

Documentaire «Partenaire Invisible»

Isolement, appauvrissement et épuisement sont toutes des situations que les aidants naturels ont déjà vécues à un moment ou l'autre de leur vie. C'est pour mettre en lumière cette dure réalité que Caroline Vadeboncoeur, coordonnatrice au Regroupement des aidants naturels du comté de L'Assomption (RANCA), et Sylvie Rosenthal, réalisatrice et productrice, ont donné vie au documentaire Partenaire invisible, qui sera diffusé à l'antenne de RDI, dans le cadre des Grands reportages, le jeudi 19 septembre, à 20h.

Lancement officiel des États généraux de la CTROC

Le 24 septembre prochain, la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) lancera officiellement son processus d'États généraux. À partir de l'automne 2013 se déroulera une consultation en trois temps qui culminera par une rencontre nationale au cours de l'automne 2014. Ce processus vise à créer une réflexion citoyenne sur la situation actuelle et l'avenir de l'action communautaire autonome.

Tous les organismes sont invités à y participer. ++



Vers le Forum des États généraux de l'action et l'analyse féministes



C'est en juillet que les tables de travail déposaient leurs rapports. En regard de leurs conclusions, il apparaît entre autres que la lutte pour l'accès des femmes au marché du travail amène aujourd'hui les féministes à critiquer la structure du travail et de l'économie et à proposer un système économique qui s'articule à travers la conception du bien-être des individus, des communautés et des écosystèmes.

Par ailleurs, les connaissances développées autour de la lutte pour l'autonomie des femmes nous portent aujourd'hui à réfléchir à l'autonomie et à l'égalité des rapports entre les peuples ou encore entre les femmes ou entre les femmes et la démocratie. Les rapports invitent le mouvement à soutenir l'autodétermination des femmes et des peuples autochtones ou à questionner l'absence d'influence des citoyennes sur la démocratie ou à se demander

pourquoi les femmes immigrantes et les femmes racisées se trouvent au bas de l'échelle et peu représentées dans l'espace public et démocratique. Les rapports poussent le mouvement à prendre note de l'intersection des systèmes d'oppression dans la production des inégalités vécues par les femmes.

Les femmes sont invitées à se saisir de ces enjeux et de bien d'autres en participant au Forum des États généraux, qui se tiendra du 14 au 17 novembre à Montréal. C'est le temps de s'y inscrire et de proposer des ateliers ! ++

Cours sur les luttes féministes

En marge des États généraux de l'action et de l'analyse féministes, la Fédération des femmes du Québec organise cet automne une session de 4 cours ayant pour thème « Luttes féministes : états, débats, visions », en collaboration avec l'UPop Montréal. Ces sessions ont comme but de partager avec le grand public sur les enjeux majeurs du féminisme d'aujourd'hui et de demain. La première session, « Mythe de l'égalité acquise, perversion et instrumentalisation du discours féministe par la droite », aura lieu à Montréal le 25 septembre. ++

La Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (SNV-ACA) se tient chaque année aux environs du 23 octobre. Cette année, le comité communication du RQ-ACA, où la Table participe activement, a voulu montrer à quel point l'ACA est ici, ici, ici ... et partout ! La Table est heureuse d'avoir contribué à la conception de cette image et du slogan; elle vous partage en primeur (nous l'avons reçu hier) l'affiche de la semaine de 2013 !

IL Y A DE L'ACA ICI!

L'Action Communautaire Autonome, C'EST ICI ET PARTOUT!

L'action communautaire autonome (ACA), c'est plus de 4000 groupes oeuvrant dans une multitude de sphères d'activités.

La Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (SNV-ACA), qui se tient chaque année aux environs du 23 octobre, vise à rendre visible le travail exceptionnel des regroupements et organismes d'ACA présents partout au Québec et dont plusieurs se retrouvent illustrés dans cette affiche.

RQ-ACA Québec

À trouver dans cette affiche :

- Une société collective
- Une page web
- Une banque alimentaire
- Une garderie
- Deux groupes d'entraide
- La protection des oeuvres d'art
- Une bibliothèque communautaire
- Un club d'athlètes
- Des caudex par téléphone
- Deux garderies
- Un dîner L&R (dîner, gel, alcoolique, transgenre)
- Un organisme de coopération internationale
- Une personne non-voisine et son chien
- Une médiation communautaire
- Un soldat ramaté
- Un journal communautaire
- Dupont et Dupont
- Un groupe de femmes revalorisées
- Deux personnes en fauteuil roulant
- Une équipe bénévole
- Des intervenants en santé affective du soutien au Signe
- Un centre d'hébergement pour jeunes
- Deux jardins communautaires
- Une classe d'éducation populaire
- Une équipe populaire
- Une équipe
- Une tournée de camping communautaire
- Une boutique et un produit

Colloques - Formations - Journées - Semaines

Octobre - Novembre 2013

Forum Entre-Nous 2013

Quoi ? Organisé PAR et POUR les personnes vivant avec le VIH; rencontres informatives, groupes de discussion pour échanger prendre des décisions concernant les enjeux de la sérophobie, la criminalisation, la prévention et la santé globale.

Organisé par : COCQ-SIDA

Quand ? 27-28 septembre 2013

Où ? Centre St-Pierre, Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)

Séminaire sur l'assurance autonomie

Quoi ? Le projet d'une assurance autonomie. Quels impacts sur les les organismes d'ACA et les entreprises d'économie sociale?

Organisé par : RQ-ACA

Quand ? 8 octobre 2013, 13h00 à 16h00

Où ? Petites-Mains 7595 boul. St-Laurent, Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)

Colloque du ROCAJQ

Quoi ? L'événement annuel portant cette année sur l'Action communautaire autonome jeunesse. Le Colloque est ouvert aux membres et aux acteurs du milieu communautaire, du réseau public et de la recherche

Organisé par : ROCAJQ

Quand ? 15 au 17 octobre

Où ? 1415, rue St-Hubert, Montréal Berri-Uqam

[++ Pour en savoir plus...](#)

Défis des projets en partenariat

Quoi ? Formation qui permettra de s'initier aux principes de base du partenariat et de distinguer les particularités propres aux diverses formes qu'il peut prendre; conditions de réussite.

Organisé par : Relais-Femmes

Quand ? 6 novembre 2013

Où ? Maison Parent-Roback, Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)

